



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 18 mars 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Conférence de presse sur les mesures de lutte contre la Covid-19

Jeudi 18 mars 2021

Seul le prononcé fait foi

Mes chers concitoyens, mesdames et messieurs,

Chaque semaine, chaque jeudi soir, nous partageons l'ensemble des informations en notre possession sur l'évolution de l'épidémie et les décisions qu'elle rend nécessaire pour en maîtriser la diffusion.

Il y a 15 jours, ici même, je vous ai fait part de mon inquiétude : nous observions un début de reprise de la circulation virale, avec quelques situations préoccupantes dans certains départements. Deux semaines plus tard, le constat que nous pouvons faire de la situation confirme nos craintes : la progression de l'épidémie s'accélère nettement. Nous avons enregistré 38 000 cas sur la seule journée de hier, 35 000 aujourd'hui. Le nombre de nouveaux cas a augmenté de 23,6 % en une semaine. Cette reprise dessine en réalité ce qui s'apparente de plus en plus clairement à une troisième vague, alors même que nous approchons du chiffre terrible des 100 000 morts.

Cette troisième vague s'observe d'ailleurs, à des degrés divers, dans plusieurs autres pays européens. Cette troisième vague, nous en connaissons la cause : l'arrivée du variant britannique qui représente maintenant près des trois quarts des contaminations. Ce variant britannique, nous savions – et je vous l'avais dit – qu'il était plus contagieux. Nous découvrons peu à peu qu'il est en réalité à la fois plus virulent et potentiellement plus grave. Et cela se vérifie dans les chiffres de nos services de réanimation.

Hier, 4269 malades de la Covid étaient hospitalisés en réanimation. Chaque jour, environ 330 nouveaux malades arrivent en réanimation : cela représente une personne toutes les 4 minutes !

Plus inquiétant encore, et Olivier VÉRAN y reviendra, ces arrivées en services de réanimation concernent des personnes plus jeunes et en meilleure santé que lors des vagues précédentes, et leur durée de séjours à l'hôpital est de plus en plus longue. Clairement, ces éléments sont plus préoccupants encore que ce que nous pouvions comprendre de l'évolution du virus il y a encore quelques semaines.

La situation se dégrade : notre responsabilité est maintenant qu'elle ne nous échappe pas. Au cours des semaines écoulées, nous étions parvenus à contenir le niveau de progression épidémique grâce aux mesures adoptées, mesures qui n'étaient pas des mesures légères et faciles. À savoir, depuis le 16 janvier, le couvre-feu à partir de 18 heures dans tout le pays, conjugué à la fermeture d'un certain nombre d'établissements recevant du public. Nous avons également accéléré la vaccination avec notamment des opérations très importantes le week-end, dont je félicite l'ensemble des acteurs. Nous avons également décidé de renforcer notre stratégie « tester, alerter, protéger » et pris des mesures supplémentaires de restriction dans les territoires les plus durement touchés, en mettant en place une stratégie territorialisée fondée sur le constat que l'épidémie, si elle progresse partout, demeure encore disparate selon les régions.

C'est ainsi que 23 départements ont été placés sous une surveillance renforcée et qu'un confinement le week-end a été mis en place dans les agglomérations de Dunkerque et de Nice le 25 février dernier, puis dans le département du Pas-de-Calais le 6 mars dernier.

Ces décisions ont été prises sur la bases de critères sanitaires : un taux d'incidence au-dessus de 400 cas pour 100 000 habitants, une pression hospitalière dans ces territoires atteignant déjà la cote d'alerte, une dynamique laissant entrevoir une nette dégradation si rien n'était fait pour l'enrayer.

Compte tenu des disparités régionales qui restent aujourd'hui encore importantes, cette stratégie territorialisée conserve son sens et sa pertinence. Elle appelle cependant des mesures beaucoup plus fortes dans un plus grand nombre de départements.

Au cours des tout derniers jours, deux régions ont franchi ou s'apprêtent à franchir ces seuils : l'Ile-de-France et les Hauts-de-France.

En Ile-de-France, l'incidence est aujourd'hui de 446, ce qui représente une hausse très forte de plus de 23 % en une semaine. Plus préoccupant encore : la pression hospitalière atteint aujourd'hui un niveau très élevé. Il y a ce soir près de 1 200 personnes admises en réanimation en Ile-de-France. C'est déjà plus que le niveau qui avait été atteint au pic de la deuxième vague au mois de novembre. Grâce aux efforts considérables de tous les établissements, publics comme privés, nous avons encore augmenté nos capacités d'accueil en soins intensifs et nous pouvons encore accueillir au moins 300 à 500 malades supplémentaires.

Dans la région Hauts-de-France, le taux d'incidence s'élève ce soir à 381. Si le seuil de 400 n'est pas encore atteint, il devrait l'être très rapidement au vu des rythmes de progression que nous enregistrons. Il est vrai que la situation épidémique n'est pas équivalente entre les différents départements mais la situation critique des services hospitaliers de cette région y est maintenant partout très préoccupante. Comme en Ile-de-France, le pic de la deuxième vague a également été atteint et dépassé.

Il en est de même des départements de la Seine–Maritime et de l’Eure où l’on observe des niveaux d’incidence moindres mais deux éléments critiques : une augmentation très forte et surtout, des capacités de réanimation déjà presque totalement saturées.

Dans tous ces territoires, de nouvelles mesures doivent donc intervenir sans délai.

Le confinement le week-end qui s’applique dans les Alpes-Maritimes et le Pas-de-Calais depuis quelques semaines, a eu un effet réel mais le bilan que l’on peut en faire est qu’il est insuffisant pour casser fortement la dynamique de l’épidémie, qui s’accélère. Dans le Pas-de-Calais, la situation s’est stabilisée mais peine à s’améliorer. Dans les Alpes-Maritimes, une réelle baisse observée dans un premier temps semble s’atténuer depuis quelques jours. Je voudrais saluer la mobilisation de la population et des élus de ces territoires qui s’arcbutent pour lutter face à l’épidémie.

Mais face à l’accélération du virus et la pression qui s’accroît sur nos services hospitaliers, nous devons aller plus loin et mettre en œuvre des mesures plus exigeantes dans les départements dont la situation est la plus critique.

Ces départements sont donc au nombre de 16. Il s’agit des 8 départements d’Ile-de-France, des 5 départements des Hauts-de-France, des Alpes-Maritimes, de la Seine-Maritime et de l’Eure. Le Gouvernement a procédé à des concertations avec leurs élus locaux et j’ai moi-même reçu hier les présidents des assemblées et des groupes parlementaires.

Dans ces 16 départements, de nouvelles mesures de freinage massives de l’épidémie interviendront à compter de ce vendredi soir minuit, et pour quatre semaines. C’est une troisième voie que nous retenons, une voie qui doit permettre de freiner sans enfermer. Ces mesures de confinement ne seront pas la reprise telle quelle de celles que nous avons mises en place en mars et en novembre dernier. Car depuis le début de l’épidémie, il y a exactement un an, le temps a passé, la crise a duré, mais nous avons appris.

En mars 2020, pris par la brutalité de la première vague, nous avons appliqué un confinement national particulièrement strict, incluant la fermeture des écoles et une présence au travail très réduite. En novembre, nos mesures ont permis de laisser les établissements scolaires ouverts et nous avons rapidement basculé à une logique de couvre-feu et d’ouverture encadrée.

Depuis le mois de janvier, nous avons opté pour une stratégie qui nous distingue des autres pays européens.

Contrairement à beaucoup de nos voisins, nous n’avons pas appliqué de confinement au long cours, à l’échelle de tout le pays. Nous avons même écarté cette option fin janvier dernier et c’était la bonne décision car si nous avions dû confiner alors, dans une logique d’anticipation, nous aurions alors infligé au pays un confinement de probablement 3 mois. Cela aurait été excessif et insupportable. Et nous avons bien fait de ne pas suivre les prévisions de certains modèles qui indiquaient un emballement de l’épidémie dès la mi-février, ce qui ne s’est pas produit grâce à notre mobilisation collective.

L’Allemagne par exemple applique un confinement strict depuis trois mois en fermant ses crèches et ses écoles, et en décale aujourd’hui la levée compte tenu des nouveaux effets du variant. L’Italie a déjà connu 3 confinements et vient d’en décider un quatrième, au moment où ce pays est atteint comme nous par cette nouvelle vague épidémique liée au variant anglais.

Avec le Président de la République, nous avons privilégié une approche pragmatique, proportionnée et territorialisée. Cette approche nous a permis de freiner pendant plusieurs semaines la circulation du virus, malgré l'apparition puis la progression du variant anglais.

Notre conviction est que si de nouvelles mesures s'avèrent aujourd'hui nécessaires, nous devons continuer dans la même cohérence : privilégier une approche pragmatique, proportionnée et territorialisée, ne pas appliquer mécaniquement les mêmes mesures qu'hier, prendre en compte ce que cette épidémie nous a appris.

Dans les 16 départements concernés par ces nouvelles mesures, nous maintiendrons le parti pris de laisser les écoles ouvertes. Préserver autant que possible, l'éducation de nos enfants, il s'agit d'un choix qui nous distingue de beaucoup de nos voisins et que nous entendons préserver aussi longtemps que cela sera possible. Les écoles maternelles, les écoles élémentaires, les collèges fonctionneront donc normalement. Pour les lycées qui sont déjà pour plus des deux tiers en demi-jauge, ils basculeront en totalité dans ce fonctionnement. Et les universités continueront à fonctionner selon le rythme actuellement en vigueur.

Pour tenir compte des besoins des élèves, nous assouplirons les conditions dans lesquelles l'activité sportive des mineurs pourra être pratiquée : l'éducation physique et sportive, sur le temps scolaire, pourra reprendre normalement et les activités sportives extra-scolaire en plein air des mineurs seront maintenues.

De même, dans ces territoires, les règles s'appliquant aux lieux de culte resteront inchangées. S'agissant des commerces, comme en mars et en novembre, seuls les commerces vendant des biens et des services de première nécessité seront autorisés à ouvrir. Cette notion de bien de première nécessité sera étendue aux livres et à la musique, ce qui permettra aux libraires et aux disquaires de rester ouverts. Par souci d'équité, les restrictions de vente s'appliqueront aux mêmes produits qu'ils soient vendus dans un rayon de grande surface, un commerce spécialisé ou un petit commerce de centre-ville.

Je sais que les commerces ont mis en place des protocoles sanitaires stricts. Mais pour ralentir l'épidémie, il faut réduire les risques de croiser le virus, et donc les occasions de contacts dans les lieux clos. Dès lors, la fermeture d'une partie des commerces doit y contribuer, indépendamment des risques spécifiques liés à leur fréquentation. C'est d'ailleurs ce que tous les pays autour de nous se sont résolus à faire.

S'agissant des déplacements hors du domicile, notamment pour pouvoir s'aérer, se promener, faire du sport, ils seront encadrés mais selon des règles plus souples qu'en mars et novembre dernier. Car on sait aujourd'hui qu'on se contamine infiniment moins quand on se promène en plein air qu'en étant regroupés, sans masque, en intérieur. Je sais également ce qu'est l'aspiration profonde de beaucoup d'entre vous de pouvoir profiter des espaces extérieurs alors que la crise dure depuis maintenant une année et que nous avançons vers le printemps.

Concrètement, il sera possible de sortir de chez soi pour se promener, s'aérer ou faire du sport, en journée, sans aucune limitation de durée mais avec une attestation et à la condition de rester dans un rayon limité à 10 kilomètres autour de chez soi. Pour les habitants des territoires concernés, les déplacements inter-régionaux seront par ailleurs interdits sauf motifs impérieux ou professionnels.

Le dispositif de couvre-feu sera maintenu selon les mêmes règles qu'aujourd'hui. Avec une différence cependant : l'heure de début passera de 18 heures à 19 heures, et cet ajustement lié à l'arrivée prochaine de l'heure d'été s'appliquera à compter de samedi prochain et concernera tous les départements et pas seulement ceux soumis à des mesures renforcées.

Ce choix de moins restreindre les possibilités de sortir de chez soi doit cependant s'accompagner d'une vraie vigilance : il s'agit clairement de rendre possible le fait d'être à l'extérieur, mais pas d'aller chez des amis pour y faire la fête ou s'y retrouver en nombre, sans distance ni masque. On sait je le répète que ce sont d'abord dans ce type de circonstances que le virus prospère.

De même, rendre plus facile les activités en extérieur ne doit pas être le prétexte à barbecues entre amis, à des regroupements dans l'espace public ou dans les parcs et jardins, ou encore des attroupements devant certains bars qui servent à boire ou à manger en vente à emporter. Des consignes strictes seront passées aux préfets pour interdire la fréquentation de certains espaces publics ou même les manifestations et regroupements quand leurs conditions d'organisation créent un vrai risque sanitaire.

La règle du jeu est claire. Elle s'appuie sur un principe de confiance et de responsabilité, je dirais même de bon sens et certainement pas d'infantilisation : profitons librement des espaces extérieurs mais soyons très rigoureux pour proscrire les regroupements privés ou dans l'espace public.

Au-delà de ces mesures régissant les déplacements personnels, nous devons également être très vigilants sur les risques de contamination sur les lieux de travail. La dernière étude réalisée par l'Institut Pasteur montre que ces lieux représentent 29 % des cas identifiés. Cela plaide pour que dans les prochaines semaines, toutes les entreprises, toutes les administrations qui le peuvent poussent au maximum le télétravail, tout en maintenant toujours une journée sur place pour les salariés qui le souhaitent. Au moins 4 jours sur 5 en télétravail, c'est l'objectif qu'il faut atteindre et, reconnaissons-le, beaucoup d'entreprises en sont encore loin aujourd'hui.

Cela plaide aussi pour être plus attentifs aux conditions dans lesquelles se font les déplacements entre le domicile et le travail. L'étude Pasteur que j'évoquais tout à l'heure montre que la fréquentation des transports en commun serait moins à risque que le co-voiturage. Pour une raison simple : le port du masque est bien mieux respecté dans les métros et les trains que dans les véhicules personnels. Il ne s'agit pas d'interdire le co-voiturage – ce serait totalement excessif – mais je veux rappeler à tous ceux qui le pratiquent, l'absolue nécessité de respecter les gestes barrières.

Cela plaide enfin pour que les salariés qui ont le moindre symptôme de la maladie ne se rendent pas au travail. Cela peut sembler évident mais nos données statistiques montrent que ce n'est pas toujours le cas : près de la moitié des contaminations en milieu professionnel sont causées par des personnes qui sont venues travailler alors qu'elles étaient déjà symptomatiques. De même, nous savons que le moment des repas sur les lieux de travail est forcément une source de risque.

J'ai donc demandé à la ministre du Travail et à la ministre de la Transformation et de la Fonction publique d'établir d'ici le début de la semaine prochaine, après concertation avec les partenaires sociaux, un protocole significativement renforcé pour la restauration collective en entreprise.

Les mesures que je vous annonce se traduiront dans les départements concernés, et toute la semaine – j'en ai bien conscience, par des contraintes supplémentaires pour nos concitoyens. Ce ne sont pas de bonnes nouvelles et je sais la lassitude qui est la vôtre face à cette succession de mesures qui, à l'image du virus lui-même, vont et viennent, évoluent et s'adaptent à mesure que la crise dure.

Ces mesures, je les crois absolument indispensables et équilibrées. Elles visent à freiner le virus sans nous enfermer. Le virus a accéléré depuis maintenant 15 jours, la pression sur les services hospitaliers s'est accentuée depuis une bonne semaine ; le moment est venu d'en tirer les conséquences.

Cela signifie que ces mesures que nous prenons aujourd'hui dans les régions les plus impactées pourront être étendues, si nécessaire, à d'autres parties du territoire.

Cela signifie que les mesures que nous prenons aujourd'hui ont vocation à s'appliquer pendant au moins les 4 prochaines semaines, car c'est le temps nécessaire pour qu'elles produisent un effet suffisant sauf si bien entendu des résultats positifs significatifs étaient constatés dans l'intervalle. C'est aussi le temps qu'il nous faut par ailleurs pour atteindre un premier palier très important – mi-avril – dans la vaccination des plus vulnérables.

Pendant un an, nous avons lutté contre le virus par des mesures de restriction. L'enjeu des prochaines semaines, c'est de réduire ces mesures de restriction, de revenir progressivement à une vie normale, à mesure que nous vaccinerons de plus en plus de nos concitoyens.

Car c'est bien la campagne de vaccination qui va nous permettre de sortir de cette crise. Cette campagne progresse et s'accélère fortement. Nous avons ce soir près de 5,7 millions de personnes qui ont été vaccinées en première injection. Nous avons atteint un rythme de vaccination quotidienne parmi les plus élevés de l'Union européenne. J'insiste, aussi et encore, sur le fait qu'avec notre stratégie de priorisation, nous vaccinons les bonnes personnes, c'est-à-dire les personnes les plus fragiles.

Nous avons par exemple quasiment terminé la vaccination des résidents des EHPAD qui représentent 1% de la population française mais 30 % des décès dus à la Covid. Près de 45% de l'ensemble des personnes de plus de 75 ans ont reçu une première injection. C'est près de 1 personne sur 2 ! C'est absolument essentiel car ce sont elles que nous devons protéger en priorité si nous voulons relâcher la pression sur l'hôpital et lever les restrictions sanitaires.

Je veux insister sur un point : il faut aller le plus loin possible dans la vaccination des personnes de plus de 75 ans dans les centres de vaccination. De plus en plus de rendez-vous sont disponibles, et certains ont désormais du mal à trouver preneurs.

Je vous encourage très fortement à vous inscrire, avant que nous n'ouvrions la vaccination aux personnes plus jeunes, ce que je souhaite faire désormais.

La progression de notre campagne a été légèrement retardée du fait de la décision que nous avons prise lundi, avec le Président de la République, de suspendre l'utilisation du vaccin AstraZeneca, dans l'attente de l'avis de l'agence européenne du médicament. Cette décision a été prise à titre de précaution, en France comme dans beaucoup d'autres pays européens, et quand bien même nous avions recensé un nombre très limité de cas suspects dans notre pays. Cette suspension de quelques jours devait ainsi permettre aux autorités scientifiques

européennes d'examiner les cas suspects et de rendre un avis sur les conditions d'utilisation de ce vaccin. C'est une démarche prudente certes, mais indispensable en termes de confiance et de transparence.

L'agence européenne du médicament vient, il y a quelques minutes, de rendre l'avis que nous attendions. Il confirme que le vaccin AstraZeneca est un vaccin qui est non seulement très efficace pour lutter contre l'apparition de formes graves de la maladie, mais qui est aussi un vaccin sûr, sans danger.

Pour être plus précis : le vaccin AstraZeneca n'est pas associé à une augmentation du risque global de caillots sanguins chez les sujets qui le reçoivent. De même, contrairement aux suspicions qui ont pu avoir cours, il n'y a aucune preuve d'un problème lié à des lots spécifiques du vaccin ou à des sites de fabrication particuliers. Ce que signale l'agence européenne du médicament, ce sont des effets secondaires extrêmement rares, liés à un faible taux de plaquettes sanguines et apparaissant chez des personnes majoritairement âgées de moins de 55 ans. Mais, je le répète, l'agence dit très clairement que l'efficacité démontrée du vaccin AstraZeneca dans la prévention des hospitalisations et des décès liés au COVID l'emporte très largement sur la probabilité extrêmement faible de développer ces effets secondaires.

Dès demain matin, la Haute autorité de santé française, qui est chargée dans notre pays de formuler les indications de tel ou tel vaccin, actualisera sa recommandation s'agissant du vaccin AstraZeneca, afin que nous puissions reprendre immédiatement dans la foulée, dès demain après-midi, la campagne de vaccination.

Comme je l'ai déjà indiqué, je me ferai vacciner demain avec ce vaccin, pour montrer que nous pouvons avoir toute confiance. Je veux en profiter précisément pour dire toute ma confiance et tout mon soutien aux professionnels de santé de ville, médecins comme pharmaciens, qui pourront reprendre la vaccination dès demain après-midi et que je remercie pour leur engagement sans faille dans la course de vitesse que nous menons.

Grâce à cela et aux livraisons qui arrivent, nous tiendrons les objectifs que nous nous sommes fixés. Cet objectif peut se dire en 3 chiffres : « 10 – 20 – 30 ».

10 : nous voulons avoir vacciné, dès la mi-avril, au moins 10 millions de personnes, soit la totalité des personnes vulnérables volontaires aujourd'hui éligibles à la vaccination. Tous les plus de 75 ans et, parmi les personnes de plus de 50 ans, celles qui présentent risque face à la maladie.

20 : nous voulons avoir vacciné, d'ici mi-mai, au moins 20 millions de personnes, soit la totalité de la population volontaire de plus de 50 ans.

30 : nous voulons avoir vacciné, d'ici mi-juin, 30 millions de personnes, soit les deux tiers de la population de plus de 18 ans volontaires.

Concrètement, cela veut dire que ceux qui ne sont pas encore éligibles à la vaccination vont bientôt pouvoir y accéder. Les personnes de plus de 65 ans, qui ne présentent pas de comorbidités, pourront ainsi se faire vacciner à partir de mi-avril. Pour les adultes de plus de 50 ans, la vaccination sera ouverte à partir de mi-mai.

La progression des livraisons va nous permettre de tenir ces objectifs, d'autant que nous recevrons à partir de mi-avril les doses du vaccin Janssen qui a été autorisé en Europe et en France. Et l'organisation que nous avons mise en place va nous permettre de répartir toutes ces doses sur le territoire national et de les utiliser le plus rapidement possible. Nous avons sonné la mobilisation générale pour que nous allions encore plus vite, pour multiplier les points de vaccination, pour vacciner sans relâche tous les jours de la semaine, y compris le week-end.

Vous pouvez désormais vous faire vacciner chez votre médecin ou votre pharmacien. Vous pouvez aussi vous rendre dans un centre de vaccination. Il y en a déjà environ 1 500 en France et nous allons en créer davantage, avec les maires et les élus locaux que je remercie pour leur engagement. Grâce aussi à la mobilisation admirable des hôpitaux, des médecins de ville, des pharmaciens, des pompiers et de tous ces acteurs que je croise à chaque fois que je me déplace sur le terrain : nous mettrons tout en œuvre pour vaincre le virus et nous allons y arriver.

J'ai parfaitement conscience, mes chers concitoyens, des efforts qu'à nouveau je vous demande ce soir. Tous les pays d'Europe sont confrontés aux mêmes souffrances et aux mêmes difficultés que nous. Le variant s'y développe, de manière certes inégale, mais de manière certaine.

Mais nous ne pouvons pas laisser ce virus, ou plutôt désormais ces variants, poursuivre sa route sans tout mettre en œuvre pour l'entraver, comme nous avons toujours tenté de le faire jusqu'à présent en prenant des mesures pragmatiques, proportionnées et territorialisées et en veillant à l'équité entre les territoires. Il nous faut donc encore et à nouveau faire face ensemble : nous avons devant nous des jours encore difficiles.

Nous devons être derrière nos soignants. Nous les applaudissons chaque soir à 20 heures lors du premier confinement. Ils le méritent encore aujourd'hui. Nous sommes confrontés à une troisième vague de cette pandémie, qui semble ne pas vouloir en finir, mais la grande différence avec les vagues précédentes c'est que nous avons aussi une perspective qui s'appelle la vaccination.

Cette perspective change tout et nous dit que non seulement ces efforts sont indispensables, mais qu'ils ne seront pas vains.

Je vous remercie.